



AUDIT &
FINANCE

**EPARCHIE DE SAINTE-CROIX DE PARIS DES ARMENIENS
CATHOLIQUES DE FRANCE**

Association Loi du 1er juillet 1901

**Siège social : 10 bis, rue Thouin
75005 PARIS**

SIRENE : 316 432 012 APE : 94.91Z

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs,

Les Membres de l'Association Éparchie de Sainte-Croix de Paris des Arméniens Catholiques de France,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

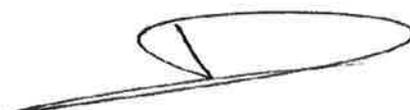
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Bois-Colombes, le 3 septembre 2024

Le Commissaire aux comptes
D² AUDIT & FINANCE



Delphine DEBRAY

**Eparchie de Sainte-Croix de Paris
Des Arméniens Catholiques de France**

Rapport sur les comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Monseigneur,

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

1. Opérations de l'exercice

Les comptes de Recettes et Dépenses de l'exercice vous sont présentés par votre Trésorier. Ils sont tenus sur la base des opérations de trésorerie; et les engagements éventuels n'ont pas été provisionnés.

Les **recettes ordinaires** s'élèvent à 393.733 € contre 434.757 € pour l'exercice précédent et comprennent :

	2023	2022
Les subsides et dons pour	337.404	376.662
Les recettes liées aux différentes activités pour	53.081	57.333
Les produits financiers pour	3.248	762
Totaux	393.733	434.757

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 720.820 € contre 658.483 € l'exercice précédent et sont détaillés dans les comptes qui vous sont communiqués. Ces dépenses incluent la dotation aux amortissements qui s'élève à 270.091 € contre 269.552 € pour l'année précédente.

Le résultat ordinaire de l'exercice présente un déficit de 327.088 € contre un déficit de 224.587 € l'exercice précédent.

2. Bilan au 31 décembre 2023

Les comptes du bilan au 31 décembre 2023 appellent les observations suivantes :

Valeurs réalisables ou disponibles

La vérification des valeurs disponibles de l'Association a été effectuée par rapprochement des comptes financiers avec les extraits de compte.

Fonds de réserves

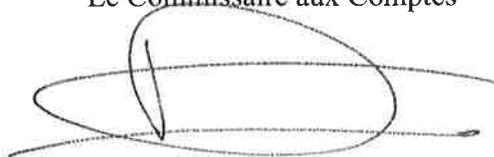
Ce compte enregistre les soldes des activités ordinaires et extraordinaires de l'exercice, et se présente ainsi :

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	4.572.724	4.797.310
Mouvements de l'année		
Excédent (bénéfice) activités ordinaires		
Excédent (déficit) activités extraordinaires	- 327.088	- 224.587
Solde aux 31 décembre des années 2023 et 2022	4.245.636	4.572.724

Je certifie que le bilan et les comptes de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été régulièrement établis et reflètent sincèrement la situation de l'Eparchie de Sainte-Croix de Paris des Arméniens Catholiques de France à cette date.

Bois Colombes, le 3 septembre 2024

Le Commissaire aux Comptes



Delphine DEBRAY

**Eparchie de Sainte-Croix de Paris
Des Arméniens Catholiques de France**

Rapport sur les comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Monseigneur,

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

1. Opérations de l'exercice

Les comptes de Recettes et Dépenses de l'exercice vous sont présentés par votre Trésorier. Ils sont tenus sur la base des opérations de trésorerie; et les engagements éventuels n'ont pas été provisionnés.

Les **recettes ordinaires** s'élèvent à 393.733 € contre 434.757 € pour l'exercice précédent et comprennent :

	2023	2022
Les subsides et dons pour	337.404	376.662
Les recettes liées aux différentes activités pour	53.081	57.333
Les produits financiers pour	3.248	762
Totaux	393.733	434.757

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 720.820 € contre 658.483 € l'exercice précédent et sont détaillés dans les comptes qui vous sont communiqués. Ces dépenses incluent la dotation aux amortissements qui s'élève à 270.091 € contre 269.552 € pour l'année précédente.

Le résultat ordinaire de l'exercice présente un déficit de 327.088 € contre un déficit de 224.587 € l'exercice précédent.

2. Bilan au 31 décembre 2023

Les comptes du bilan au 31 décembre 2023 appellent les observations suivantes :

Valeurs réalisables ou disponibles

La vérification des valeurs disponibles de l'Association a été effectuée par rapprochement des comptes financiers avec les extraits de compte.

Fonds de réserves

Ce compte enregistre les soldes des activités ordinaires et extraordinaires de l'exercice, et se présente ainsi :

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	4.572.724	4.797.310
Mouvements de l'année		
Excédent (bénéfice) activités ordinaires		
Excédent (déficit) activités extraordinaires	- 327.088	- 224.587
Solde aux 31 décembre des années 2023 et 2022	4.245.636	4.572.724

Je certifie que le bilan et les comptes de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été régulièrement établis et reflètent sincèrement la situation de l'Eparchie de Sainte-Croix de Paris des Arméniens Catholiques de France à cette date.

Bois Colombes, le 3 septembre 2024

Le Commissaire aux Comptes



Delphine DEBRAY